

Un pari¹

Lorsque Charles Nawawi m'a demandé de participer à ces journées de réflexion sur l'expérience que l'on pouvait tirer de la mise en commun de la procédure de la passe, depuis cinq ans maintenant, c'est parce que, parmi d'autres, je m'étais trouvé désigné au Collège de l'E.P.S.F. dans sa première constitution, composé des seuls membres de l'École, et qu'également je m'y retrouve aujourd'hui, alors qu'il est donc devenu commun à nos deux Écoles.

C'est en mai 1998 que j'ai été désigné (et pas nommé, je pouvais refuser cette place) pour deux ans comme membre du Collège de la passe de l'E.P.S.F. Les trois derniers A.E. nommés qui en ont fait la désignation étaient Françoise Samson, Marie-Claire Boons et Patrick Valas.

Le deuxième Collège auquel je participe aujourd'hui associe donc des membres de nos deux Écoles qui ont été désignés en mai 2004 par les trois derniers A.E. nommés, Jean Fortunato, Sophie Auillé et Charles Nawawi. Il est constitué de six membres de La Lettre lacanienne et sept membres de l'E.P.S.F.

Si le premier Collège de l'E.P.S.F. a pris ses fonctions en mai 1994, c'est en mai 2000 que l'A.P.E.P., devenue depuis La lettre lacanienne, une école de la psychanalyse et l'E.P.S.F. se sont accordées pour engager un nouage de leurs associations par une mise en commun du dispositif de la passe². Les membres du premier Collège commun ont été désignés par les trois derniers A.E. nommés, Patrick Valas, Frédérique Saldès et Anne-Marie Braud.

Dans ce Collège, en mai 2000, on retrouvera deux membres de l'A.P.E.P. pour sept membres de l'E.P.S.F. L'expérience est reconduite pour deux ans par chaque association : mai 2002 et mai 2004.

Le nombre de membres de l'A.P.E.P., devenue La lettre lacanienne, une école de la psychanalyse, est passé de deux en 2000 à six en 2004 dans le Collège actuel.

Un pari donc que ce premier Collège commun ? À tout le moins une tentative de répondre à plusieurs questions et en particulier à celle du risque d'endogamie, de devoir faire fonctionner le dispositif de la passe dans une École à effectif réduit, mais également celle que pose la dispersion des écoles et des associations depuis la dissolution de l'E.F.P. en 1980, et pointer quels seraient

¹ Intervention faite dans le cadre des journées de rencontre de La lettre lacanienne, une école de la psychanalyse, et de l'E.P.S.F., des 8 et 9 octobre 2005, sur l'expérience de 5 années de fonctionnement du Collège de la passe commun. Le caractère oral de ce texte en a été maintenu.

² Texte de présentation dans l'Annuaire de l'École.

les éléments à tirer des récents amendements et projets de lois sur la psychanalyse, la formation des analystes...

Je me suis souvenu bien sûr d'un petit texte que j'avais dit à Nîmes à une journée du Collège de la passe en juin 1999³. Il s'agissait de quelques réflexions à propos de ce qui me semblait être le désir de savoir dans un cartel de passe constitué où je me trouvais avoir été tiré au sort, première impression qui s'était jouée pour moi dans la plus grande perplexité, m'étant senti très vite pétrifié, submergé par une forte émotion qui a pu même se teinter d'horreur, voire de dégoût. Quelque chose qui m'a rappelé ce que Freud décrit dans la tête de Méduse, comme la mise en scène de la castration.

Effroi devant cet objet de la pulsion qui m'était si crûment dévoilé ?

En tout cas, du passant, et par le biais du témoignage du passeur, quelque chose de son réel venait me frapper, me bousculer, voire surtout risquer de me rendre sourd dans la poursuite de l'écoute.

À cette époque, ce fut d'une grande violence, et la peur parfois surgissait, peur de me laisser aller, de lâcher prise à l'écoute. Il me fallait surtout ne pas adhérer à la jouissance de l'autre ainsi proposée, ne pas m'y raccrocher en envisageant d'en tirer un certain savoir, non pas un certain mais un pseudo-savoir plutôt.

Entamé, certes je l'ai été, mais nous le savons avec Lacan que les *dégâts* c'est ce qu'il y a de moins pire. Par contre resteront les moments de solitude devant mes propres réactions, et c'est seul que chaque membre du cartel se retrouve, en son nom propre, quand il reçoit le témoignage des passeurs.

À propos de ce terme de témoignage que j'emploie ici, je vous renvoie à l'intervention de Sophie Aouillé de mars 2004⁴. Elle y souligne que Lacan avait toujours parlé de « témoignage », évoquant par là le parcours du passant dans le dispositif, l'accueil et le retour qu'en feront les passeurs au cartel, et peut-on y ajouter me semble-t-il la réception qu'en aura *in fine* chaque membre du cartel.

Au bout du compte ce remue-ménage interne et personnel que j'évoque m'a donné bien des difficultés, mais un deuxième temps lui a succédé, plus calme, où la parole rapportée par le premier passeur a pu se mettre en place, éclairée en cela par celle du deuxième passeur. Ce temps qui m'a été nécessaire fut également très fructueux. Du temps pour moi, pour me retrouver seul d'abord, et « je me souviens » comme dirait Perec des retours chez moi après les réunions de cartel et de cette nécessité de marcher, seul dans la rue, parmi les autres... *passants*, et pouvoir ensuite conduire ce travail de réflexion, commun au cartel, avant que ne surgisse l'évidence de la nomination, ou pas.

³ H. Trolonge, « Qu'est-ce que le désir dans un cartel de la passe ? », *Carnets de l'E.P.S.F.*, n° 25, septembre-octobre 1999.

⁴ Sophie Aouillé, « L'enseignement de surcroît », *Carnets de l'E.P.S.F.*, n° 55, mai-juin 2005.

Si je disais en introduction que quelque chose du réel du passant pouvait me sembler très présent, c'est aussi tout simplement qu'à cette époque l'E.P.S.F. était une École à petit effectif, dans laquelle les liens de provenance et de travail, voire les liens d'amitié parfois ancienne, s'y retrouvaient bien souvent assez directement noués.

Il faut remarquer que justement le réel de chacun est tout à fait important dans la manière dont il peut, à un moment donné, « colorer » un Collège par rapport à un autre, nous aurons toujours à faire avec cela.

J'en viens donc tout directement à ce terme d'endogamie qui, à cette époque, était cité dans plusieurs réunions. Françoise Samson, le 27 novembre 1999, rappelait qu'un tiers des membres de l'E.P.S.F. avait déjà participé au Collège de la passe, voulant dire que la mise en place du dispositif était à l'œuvre mais me rappelant, me semblait-il, un danger de ce fonctionnement « entre nous ».

On le sait, l'endogamie c'est pour les membres de certaines tribus de ne se marier que dans la tribu justement (*Petit Robert*). L'*Encyclopaedia Universalis* précise que la théorie de l'alliance s'intéresse à toutes les relations d'échange qui lient les groupes entre eux à l'occasion des mariages. L'exigence de la règle qui sera exprimée de façon négative par la prohibition de l'inceste permettra, comme l'a montré Claude Lévi-Strauss, l'échange, la réciprocité.

Dans la « Proposition de 1967 » (version orale), Lacan parle du huis clos dans lequel peut sombrer le sujet, huis clos sartrien qui n'est autre, on le sait, que l'enfer.

Dans « Le temps logique », dans une note de bas de page et en réponse à la production freudienne « sur le registre de la psychopathologie collective (*Massen, Psychologie und Ichanalyse*, 1920), Lacan écrit que (je le cite) « le collectif n'est rien, que le sujet de l'individuel ». Juste avant cette note, il dit que « [...] la vérité pour tous dépend de la rigueur de chacun [...] »⁵.

Peut-être que là se trouve un élément qui a pu pousser l'École à chercher à s'étendre auprès d'autres associations et à trouver avec ces dernières un nouage, non pas du collectif seul, mais un nouage dans une rigueur d'un essai de mise en place du dispositif de la passe en commun, tel que, elle-même, l'E.P.S.F., essayait depuis mai 1994 (premier Collège) de le faire fonctionner, au plus près de la proposition de Lacan.

Dans le texte introductif de l'Annuaire de l'École, j'ai souligné ces passages :

« C'est du réel reconnu et nommé par la procédure de la passe que provient l'autorité des Analystes de l'École pour désigner parmi eux et au-delà, les psychanalystes qui forment le Collège de la passe pour deux ans⁶. » Cet « au-

⁵ J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée. *Un nouveau sophisme*. », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 213.

⁶ *Annuaire de l'E.P.S.F.*, 2005, p. 7.

delà » est donc celui où va alors pouvoir se tisser cette rencontre, cette mise au travail conjointe, et le lien de nouage ainsi créé doit pouvoir supporter la subversion produite par la passe, toujours présente, espérons-le, mais sûrement différente d'une association à l'autre, fort heureusement sans doute.

À chacun son histoire et sa position, mais il est sûr (je cite le texte toujours) que « chaque analyste [...] est engagé dans cette expérience : que chacun soit susceptible de participer au travail d'un cartel de la passe et soit confronté dans les cures qu'il mène à la question de la désignation des passeurs [ce qui] permet que la pratique des cures s'en trouve éclairée⁷. »

Dans ce contexte, l'hypothèse que l'A.E. nommé n'est pas seulement l'A.E. de cette École, aucune n'épuisant actuellement la question de l'école, est primordiale. Il y a là, dans le texte, une place tout à fait évidente, donnant la possibilité de rompre avec cette fermeture, cet *entre soi* dont je parlais précédemment.

Le pari de l'E.P.S.F. de nouer par une approche et un travail communs la constitution d'un Collège unique venait à point.

C'est à ce moment où l'E.P.S.F. se sentait prête à proposer cette tentative de travailler la passe en commun, avec l'A.P.E.P. qu'une rencontre (le 13 mai 2000) sur cette question a été proposée. Le numéro 30 des *Carnets* (mai-juin 2000) rend compte de ces interventions, à savoir celles d'Annie Tardits, Jacques Le Brun, Jean François et Charles Nawawi⁸.

Les relire me semble fructueux.

Il faut remarquer que ce « nouage inédit de deux associations [...] va à l'encontre de la logique de scission, récurrente dans le mouvement psychanalytique⁹. » Faire un pas de plus avec les deux années à venir de ce nouveau collège restera à confirmer, par une reconduction de l'expérience.

Certes l'extension du Collège a cristallisé beaucoup d'inquiétudes, de réserves, parmi nous. Dans ce n° 30, Jacques Le Brun pour sa part fait remarquer que « l'éventuelle extension du Collège de la passe¹⁰ » pourra élargir le fonctionnement de la procédure à d'autres associations, et je ne peux être qu'en accord avec lui, compte tenu de mon idée sur les méfaits de cette « endogamie » dans laquelle se trouvait alors l'E.P.S.F.

Il va donc maintenant être nécessaire que les deux associations se laissent « travailler par les différences que constitue la présence d'un autre [...]»¹¹. Participer à une pratique commune sans renoncer à sa position par

⁷ *Ibidem*, p. 7.

⁸ Le texte de ces interventions peut être consulté sur le site de l'E.P.S.F. (<http://epsf.fr>) à la rubrique « publications », « Carnets », « archives ».

⁹ A. Tardits, « Quelques coordonnées d'un choix institutionnel », *Carnets de l'E.P.S.F.*, n° 30, p. 7.

¹⁰ J. Le Brun, « Enjeux d'une extension », *Carnets de l'E.P.S.F.*, n° 30, p. 11.

¹¹ *Ibidem*.

rapport à la « vérité, et en reconnaissant toutefois la vérité de l'autre¹². » Il ne s'agit pas, conclut-il, « d'union de deux institutions mais d'élargissement¹³ ». La question du nouage, dira-t-il, est « un acte », c'est-à-dire un geste engageant pour chacun son rapport à la vérité de l'analyse. » Quand je vous disais que cette extension de l'expérience de la procédure de la passe avec une autre, voire d'autres associations ou écoles, était un pari qu'avait en quelque sorte fait l'E.P.S.F., je pensais à ce que Lacan nous dit du pari de Pascal. Il aborde cette question en particulier dans deux séminaires, *L'objet de la psychanalyse*, 1965-1966 (leçons du 2 et 9 février) et *D'un Autre à l'autre*, 1968-1969 (leçons de janvier et de février). Il faut citer bien sûr le commentaire très précis qu'en donne Marjolaine Hatzfeld dans le numéro 2 de la revue *Essaim* (automne 1998).

Vous le savez, c'est en 1622, à 39 ans, que Blaise Pascal coud dans *la doublure de son manteau* l'original, constitué d'un brouillon et d'un parchemin pliés ensemble, du texte de son « pari » (ratures nombreuses, écrits entre les lignes comme une note en surplus, des notes écrites dans la marge de certains chefs-d'œuvre, par exemple les *Bagatelles* de Beethoven). Dans ce pari, rappelons qu'il y est question de « l'incertitude incertaine ». Maurice Blanchot dans *L'entretien infini* écrira : « Cela veut dire que, pour Pascal, il faut parier, il faut choisir, en un mot il faut *risquer*, soit "travailler pour l'incertain" (Pensée 234) ». Le pari est déjà fait, par avance, pour Pascal ; c'est un jeu de pile ou face (« pile ou croix », disait-on alors), où il n'y a pas que le partenaire qui soit à prendre en compte mais également *l'enjeu* [la mise si vous voulez]. Pour nous, la passe à plusieurs ?

Si, dans Descartes, Lacan a lu la division du sujet qui pense, chez Pascal, il lira la division du sujet qui désire : le je. Nous sommes à l'opposé de l'esprit, quelque peu potache, même si le personnage est sympathique, le poète parfois très touchant, de Jacques Prévert et de ce poème intitulé : « Les paris stupides » : « Un certain Blaise Pascal » etc. etc. Je cite Lacan : « Le pari chez Pascal est [en lien] avec l'existence de l'Autre. » Je continue la citation : ce qu'« avance le pari de Pascal, c'est la possibilité, non seulement fondamentale mais, je dirai, essentielle, structurale, ubiquiste... que le champ par rapport auquel s'instaure la revendication du *a*, de l'objet du désir, c'est le champ de l'Autre, en tant que divisé au regard de l'être même¹⁴. »

Divisé, donc troué et, comme le faisait remarquer Élise Champon dans son intervention « Grain de sel » à la réunion publique du Collège en mai dernier (28 mai 2005) : « il doit bien y avoir un truc pour que se mobilise autour de ce trou dans le savoir tant de discours¹⁵. »

¹² *Ibidem*, p. 12.

¹³ *Ibidem*, p. 13 (c'est nous qui soulignons).

¹⁴ J. Lacan, *L'objet de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1994.

¹⁵ Élise Champon, « Grain de sel », *Carnets de l'E.P.S.F.*, n° 56, septembre-octobre 2005, p. 23.

C'est dans mon graphe, poursuivra Lacan, comme S_1 signifiant du A, et dans la « Proposition du 9 octobre » (version orale) : « $S(A)$. A.E. Ça fait : E. Reste l'École, ou l'Épreuve, peut-être que ça peut indiquer qu'un psychanalyste doit toujours pouvoir choisir entre l'analyse et la psychanalyse. »

D'ailleurs dans la « Proposition » il poursuit que c'est peut-être « un autre remède que de rompre la routine qui est actuellement le constituant prévalent de la pratique du psychanalyste ».

Dans ce qui est ma participation au Collège actuel de la passe, je me retrouve dans un cas de figure quelque peu différent, puisque maintenant, depuis un an et demi, je n'ai eu aucune expérience de cartel, n'ayant pas jusqu'à présent été tiré au sort. Je vous rappelle que c'était déjà une question dans l'ancien Collège, celui de 1998-2000 constitué par les seuls membres de l'E.P.S.F., mais qui n'a fait que s'intensifier devant le nombre pas plus important, actuellement je dis bien, de demandes de passe et devant le nombre beaucoup plus important de membres désignés au Collège (13). Donc pas d'expérience actuellement de ce côté-là.

Je vais reprendre à mon compte quelques-unes des remarques que ce Collège, dans ses réunions de travail interne, a pu formuler et qu'en particulier Jean-Louis Meurant a amené et repris dans son intervention à la réunion publique du 12 mars 2005¹⁶. Depuis près de trois ans, ce qui était jusque-là dénommé « Enseignement du Collège de la passe » est devenu « Questions du Collège ». La déception, nous dit Jean-Louis-Meurant, serait de mettre « le Collège à la place de l'Autre, de l'Autre en tant qu'on lui attribue un savoir, un désir quant au savoir¹⁷. »

Il s'agit dans les réunions publiques d'essayer d'y transmettre et de trouver comment le faire, de transmettre donc ce qu'on a pu reprendre de questions venues à propos d'une passe, mais aussi des questions surgissant alors à propos du fonctionnement du dispositif lui-même.

La question de l'ouverture des réunions publiques à d'autres que les seuls membres des deux Écoles, nous a semblé également importante. C'est d'ailleurs cette ouverture, ce qui peut s'observer, et je noterai là une différence entre les réunions publiques d'aujourd'hui et d'hier...

Pour terminer, je voudrais dire un mot à propos de ces liens de travail mis en place entre nos deux Écoles et insister sur l'importance capitale, me semble-t-il, de telles initiatives chez les analystes qui sont pris dans la mouvance lacanienne et qui sont issus de la dissolution de 1980.

À propos de la publication récente du *Livre noir de la psychanalyse*, ce qui est dangereux, me semble-t-il, c'est qu'il s'agit là d'une doctrine qui vient

¹⁶ Jean-Louis Meurant, « Déception... », *Carnets de l'E.P.S.F.*, n° 54, mars-avril 2005, pp. 9-14.

¹⁷ *Ibidem*, p. 10.

s'ériger en science officielle. Jack Ralite dans un article pour *Le Monde* répond et souligne clairement que les promoteurs de l'amendement Accoyer, je le cite, « s'emploient à obtenir la publication de décrets qui [...] donneraient à leur conception de la psychiatrie et à la sphère idéologique des thérapies comportementales et cognitives le monopole¹⁸ » sur la formation des psychanalystes. Ils envisagent, nous dit-il, actuellement une formation en trois années d'études supérieures, de praticiens nourris de comportementalisme où la psychanalyse serait totalement écartée. D'ailleurs son enseignement, en particulier à la faculté, demeure toute une question mais de là à ce qu'elle disparaisse de toute référence c'est autre chose... « Il s'agit [pour certains des législateurs] d'imposer le primat du comportementalisme et des logiques médicamenteuses qui lui sont liées sur le discours psychanalytique, accusé de refuser la réduction de la psyché à un meccano de déterminismes comportementaux¹⁹ ».

Il n'y a donc que l'expérience qui nous instruit de ce qui peut réellement arriver, l'expérience mais également sur ce que le même Jack Ralite dans une intervention sur une journée de débats à propos du manifeste pour la psychanalyse avait appelé « l'inutilité ». L'inutile ne ferait-il pas métaphore avec ce savoir insu dont il est tant question dans une analyse, dans la passe, dans les cartels de passe, l'inutile qui pourrait devenir ce qu'il y a de plus important ?

¹⁸ J. Ralite, J.-P. Sueur, « Une nouvelle chasse aux sorcières », *Le Monde*, 10 septembre 2005.

¹⁹ *Ibidem*.